

PACTE FORÊT-Z

PROJET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LA CONCERTATION DANS LES TERRITOIRES FORÊT-Z

Le dispositif de dialogue

cf. schéma du dispositif en fin de document

Les instances de la démarche

Un comité de pilotage

Rôle :

- Piloter la démarche : définir le cadre et le dispositif de la démarche,
- Définir les suites possibles à donner aux propositions et finaliser une feuille de route de mise en œuvre d'actions tenant compte des propositions formulées.

N.B. : La décision pour le portage d'une action au regard de propositions issues du dialogue revient à l'organe décisionnel propre à la structure concernée

Composition : les 9 membres du consortium : Office National des Forêts (ONF), Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), Association des Communes forestières, Union des coopératives forestières, Communauté de communes Thiers-Dore-Montagne (TDM), Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez (ALF), Parc naturel Régional du Livradois Forez (PNRLF), Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO), France Nature Environnement (FNE)

N.B. : Le comité de pilotage s'appuie sur les contributions des membres d'un comité partenarial (voir ci-dessous).

Les instances de concertation

Rôle : Co-construction de propositions, après un temps de partage des visions des uns et des autres pour une compréhension mutuelle de ce qui est important pour chacun.

2 types de groupe

- **En 1ère phase de la démarche** : 1 groupe de concertation à l'échelle de chacune des communautés de communes
 - Nombre de participants : une trentaine de personnes

- Composition :
 - Une vingtaine de représentants de structures, multi-acteurs, intégrant la diversité des groupes d'intérêt (voir proposition de composition ci-après)
 - Une dizaine d'individuels volontaires, sur inscription (voir conditions ci-après)
- **En 2ème phase de la démarche** : 3 groupes thématiques, organisés à l'échelle globale (2 comcom réunies). Les thématiques seront précisées à l'issue de la 2ème réunion, en fonction de ce qui émerge.
 - Sur inscription, selon la thématique, adressée à tout ceux ayant participé à la phase 1.

Un comité partenarial

Rôle :

- Porter un avis, une contribution, pour enrichir les décisions du comité de pilotage

Composition : au-delà des membres du consortium (comité de pilotage), ce comité est ouvert aux partenaires concernés intervenant sur les questions touchant à la forêt. Sa composition peut être évolutive. Le comité intègre notamment : les associations de propriétaires forestiers, les syndicats de propriétaires forestiers, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, l'interprofession Fibois, le Conservatoire d'espaces naturels, le Conservatoire botanique, Coforet, les experts forestiers, le Réseau des alternatives forestières,

Les modalités d'information et partage à un cercle plus large d'habitants et usagers

- Un forum de restitution est prévu en fin de démarche, ouvert à tous, pour partager ce qui a émergé de la démarche de dialogue.

Proposition de composition-type d'un groupe de concertation à l'échelle d'une communauté de communes

20 représentants de structures :

Élus, représentant de collectivités : 3

- 2 élus de la communauté de communes
- 1 élu du Parc naturel Régional

Propriétaires et gestionnaires forestiers : 6

- 1 représentant d'association de propriétaires
- 1 représentant Fransylva
- 1 ONF
- 1 coopérative
- 1 autre gestionnaire

- 1 représentant de collectif de gestion alternative

Acteurs de l'accompagnement des propriétaires : 2

- CNPF
- CD63

Entreprises de la filière bois : 3

- Fibois
- 2 entreprises : 1 ETF et 1 scieur

1 représentant de l'activité touristique

2 représentants des usagers (associations)

2 représentants des associations environnementales

1 représentant de la chasse

10 à 12 places sur inscription individuelle = Personnes se sentant concernées par la forêt sur le territoire à divers titre (promeneur, chasseur, petit propriétaire, simple habitant, ...)

Modalités d'inscription et d'arbitrage en cas d'inscrits trop importants :

- Inscription par internet. Lors de l'inscription, il est demandé aux personnes d'indiquer leur commune de résidence et de caractériser les « profils » dans lesquels elles se reconnaissent (promeneur, propriétaire forestier, chasseur, VTTiste,)
- Dans le cas d'un nombre trop important d'inscrit, un arbitrage sera opéré par DialTer avec le souci d'assurer une représentativité des profils et géographique.
- Les personnes volontaires qui ne pourraient pas être retenues recevront l'information sur ce qui est produit lors des ateliers.

Le déroulement de la démarche

Cf document annexe - schéma

Phase 1 : Partage des perceptions de chacun et projection vers la forêt de demain.

1 démarche sur chacun des territoires des communautés de communes, organisée de la manière suivante :

1ères réunions sur chacun des territoires – début février 2025

Durée : 2h30. A prévoir en fin de journée

Contenu indicatif / objectifs :

- Clarification du cadre de la démarche

- Apports- : « fiche d'identité sur les forêts du Livradois-Forez », quelques éléments sur les effets du changement climatique sur les forêts du Livradois-Forez
- Partage des perceptions de chacun et échanges : *les forêts du territoire, telle que je les vois aujourd'hui*
- Les points sur lesquels j'aimerais en savoir plus / Les expériences ou savoirs que j'aimerais partager

Temps de partage d'expériences et savoirs : mars 2025

A organiser en tenant compte des demandes et propositions issues de la 1ère réunion.

Ces temps seront mutualisés sur les 2 territoires.

- 1 temps d'1/2 journée, en salle, avec plusieurs ateliers ou contributions prévus sur divers thématiques, en fonction des besoins et propositions issues des 1ères réunions.
- Des tournées terrain, sur des propositions de partage d'expériences.

Ils sont proposés et animés selon les principes suivants :

- Un dialogue des savoirs, qu'il s'agisse de savoirs techniques, scientifiques, ou de savoirs d'expérience. Il n'y a pas un seul savoir, mais différents savoirs qui contribuent à enrichir les connaissances de chacun.
- Les contenus seront établis eu regard des souhaits exprimés par les participants et aussi de leurs propositions de partage d'expérience.
- Chaque participant peut proposer de partager une expérience

2èmes réunions sur chacun des territoires - début avril 2025

Durée : 2h30. A prévoir en fin de journée

Contenu indicatif / objectifs :

- Éventuel apport de connaissances, si besoin
- Quelle forêt souhaitée demain ? Exploration de 1ères pistes de solution

Organisation d'un comité de pilotage (consortium) : synthèse de ce qui émerge de la phase 1 comme orientations. Choix des thématiques à approfondir et organisation des groupes thématiques. Articulation avec l'existant, éventuels arbitrages de priorité sur les thématiques à approfondir en fonction de l'existant.

Phase 2 : Approfondissement et propositions

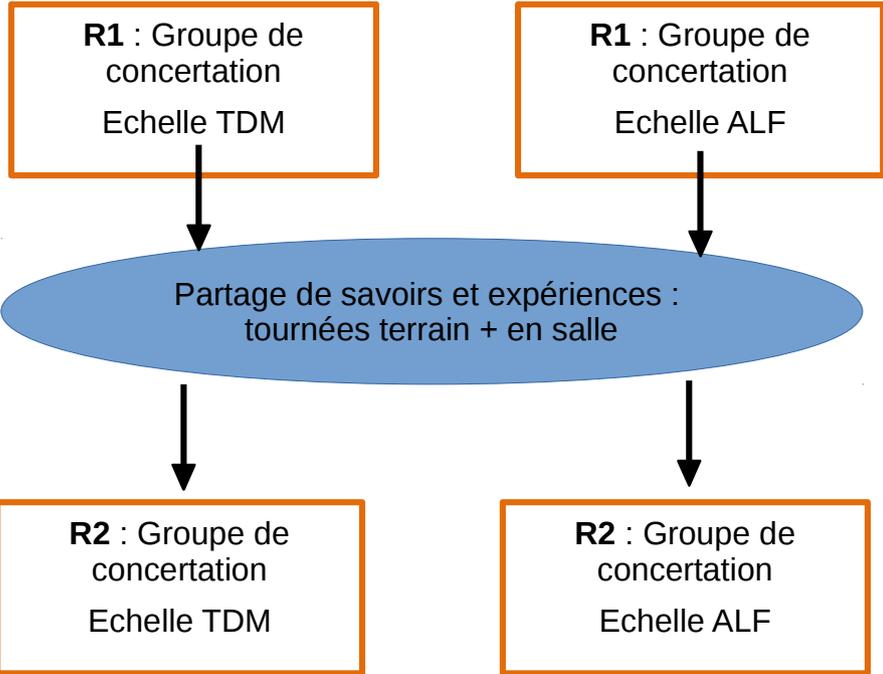
3 groupes thématiques - début juin

Objectifs : Faire émerger des propositions d'actions

Organisation d'un comité de pilotage (consortium) : Fin juin

- Synthèse des propositions et suites possibles à donner >>> Proposition de feuille de route
- Organisation d'un comité partenarial
- Organisation du forum de restitution (automne)

Phase 1 : Partage des visions de chacun, orientations et premières pistes pour la forêt de demain

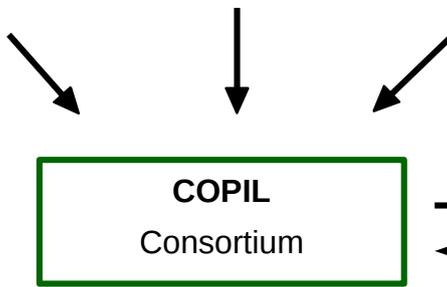


Phase 2 : approfondissement – propositions d’actions

Propositions d’orientations et des 1^{ères} pistes de solutions



Transmission de propositions



Phase 3: Vers feuille de route

Synthèse et feuille de route

